

## Séance du Conseil Municipal du 23 Avril 2010

Tous les Conseillers présents, sauf Evelyne AVIET, excusée

### Urbanisme

En partant d'un plan du village projeté sur le mur, les élus déterminent les secteurs qui pourraient être urbanisables, en privilégiant l'accès à la voirie existante. Plusieurs zones apparaissent ainsi qui représentent sommairement 3,5 hectares. Le débat se poursuit et laisse émerger de nouvelles questions sur le cadencement des zones U (par rapport au niveau d'équipement existant), les possibilités d'incitation à l'optimisation du bâti existant, et les outils pour arriver à une adéquation optimale entre population et équipements.

### Questions diverses

**Prêt de droits de tirage** - Le Maire rappelle que la commune dispose de « droits de tirage » auprès du Département pour subventionner des investissements en équipements sportifs. Il indique que la commune dispose actuellement d'un montant de droits de 64 038 euros correspondant à un total de travaux subventionnables de 128 076 €. Ces droits peuvent se céder entre communes voisines. La commune de Simandre réalise divers travaux d'amélioration et d'agrandissement d'équipement sportifs et souhaiterait bénéficier de droits de communes voisines. Le Conseil décide de céder à la commune de Simandre un montant de droits de 14 038 € pour le financement d'équipements sportifs aidé par le département.

**Gîtes de France** - Deux réunions d'information sont programmées avec la CCTER.

**Projet cantine et garderie périscolaire** - L'état d'avancement du dossier est présenté.

**Cœur de village** – Dans le cadre de la convention d'ATESAT avec la D.D.T., un accompagnement de ce projet par les services de l'Etat est envisageable en matière d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

**Syndicat d'électricité** – Les rapports et comptes annuels 2009 du syndicat sont disponibles et consultables en mairie.

**Demande de boisement** – Christian Bonnet, exploitant forestier, a déposé une demande d'autorisation pour boiser des parcelles actuellement en prairie « Sous les grandes vignes ». Les services de l'Etat sollicitent l'avis de la commune sur certains critères de ce projet. Il est constaté que ce projet occasionnerait, sur ce site, un morcellement des parcelles agricoles et forestières et qu'il conviendrait de le configurer de façon à créer deux zones distinctes présentant chacune un caractère de continuité. Par ailleurs, dans l'état actuel du projet, l'accès à certaines parcelles ne pourra pas être assuré par la commune à des véhicules d'exploitation de gros gabarit.

**Exploitation de granulats** – Un élu émet des doutes sur la nature d'un chantier de construction qui lui semble devenir un site d'exploitation de matériaux rocheux. Il est constaté une rotation importante de camions évacuant des granulats. Il demande à ce que la DREAL soit alertée.

**Prochaine réunion** : le 09 Juin 2010